

Image not found or type unknown



Les devoirs d'un co emprunteur et divorce

Par **christine**, le **14/06/2008** à **16:14**

je suis co emprunteur avec mon ex mari pour un pret rachat de credit. Mon ex mari ne paie plus sa part il a sollicité la comission de surendettement.rn La société a refusé les propositions de la banque de france, et me demande de payer les mensualités(avec les indemnités de retard) car je suis co emprunteur, menaces d'inscription au fichier des impayés.rnDois-je payer ? Le divorce ne me protège t-il pas, dans la mesure où dans le jugement de divorce il a été notifié que les ex-époux devaient payer chacun la moitié du pret?rnPuis-je négocier de ne pas payer les indemnités, ayant de mon côté toujours payer ma part?rnmerci